CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174675** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2018

Raison sociale : BREIZH CONFORT

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

2 LE POTEAU NORD
56880 PLOEREN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 839025467

Siret : 839 025 467 00011

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5410952

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002 215353/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000/002 215323/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 07 86 45 68 20 **Fax :**

Portable : 07 86 45 68 20

Responsabilité légale :
LORIOT TONY GÉRANT

Site Internet : http://www.breizh-confort.bzh

E-mail : t.loriot@breizh-confort.bzh

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 617 137 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	3	04/07/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	8	04/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		04/07/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		07/05/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 08:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E174675** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2018
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 839025467

Siret : **839 025 467 00011**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5410952

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002 215353/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000/002 215323/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **BREIZH CONFORT**

2 LE POTEAU NORD
56880 PLOEREN

Téléphone : 07 86 45 68 20 **Fax :**
Portable : 07 86 45 68 20

Site Internet : http://www.breizh-confort.bzh
E-mail : t.loriot@breizh-confort.bzh

Responsabilité légale :
LORIOT TONY GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	04/07/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	04/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/07/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	12/09/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 08:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.